

Vacance de poste – assistant temps plein à partir du 1er octobre 2012

Le Centre Perelman de philosophie du droit (Faculté de droit - U.L.B.) recrute un assistant à temps plein en vue de la réalisation d'une thèse de doctorat en philosophie du droit, en théorie du droit, en droit comparé ou dans le domaine des droits de l'homme. Le candidat sera titulaire d'un diplôme de master soit en droit, soit en philosophie. Idéalement, il possédera une double formation. Une autre formation en sciences sociales (économie, sciences politiques, sociologie, management...) sera également considérée comme un atout. Il apprendra à conjuguer l'analyse technique d'objets juridiques complexes contemporains et l'analyse philosophique originale, appuyée sur une solide culture dans les domaines de la philosophie juridique, politique et sociale. Il se montrera apte à la fois à la recherche individuelle et à la participation à un travail d'équipe transdisciplinaire. Il devra assumer, outre sa thèse de doctorat, des tâches pédagogiques d'encadrement des étudiants dans le cadre d'exercices pratiques dans un domaine de sa compétence, ainsi que sa part des tâches logistiques et administratives inhérentes à la vie d'un centre de recherche universitaire. Son sujet de recherche s'inscrira de préférence dans le cadre du programme de recherche « Droit global » du Centre Perelman.

Si les activités des professeurs et chercheurs du Centre Perelman couvrent de nombreux champs de la philosophie et de la théorie du droit (philosophie des droits de l'homme, argumentation et interprétation judiciaires, histoire des idées, etc.), les recherches collectives du Centre se développent de manière privilégiée dans le cadre de son programme de recherche « Droit global ».

Ce programme se focalise sur la question aujourd'hui centrale des conséquences de la globalisation sur le droit. Le concept de droit global ne correspond certes pas à un ordre juridique, à un système de règles ou d'institutions tels qu'on les connaît en droit interne et en droit international. Il indique un point de vue global sur le droit (point de vue qui n'est pas seulement théorique, puisqu'il est aussi le point de vue stratégique des acteurs globaux), qui fait apparaître le développement, dans les interstices du droit national et international, de nouveaux objets juridiques et de nouveaux modes de régulation, souvent atypiques, dont on fait l'hypothèse qu'ils sont justifiables d'un nouveau modèle de normativité, qui se distingue fortement du modèle moderne de la souveraineté, de l'ordre juridique et de ses appareils administratifs.

Suivant la méthode pragmatique et interdisciplinaire développée au sein du Centre Perelman depuis sa création, cette recherche s'effectue selon deux axes complémentaires.

Le premier consiste à étudier, de manière empirique et pragmatique, un certain nombre de phénomènes et d'objets caractéristiques du droit global, notamment :

- la migration et l'hybridation de concepts juridiques ;
- les transformations de l'activité et de la fonction des professionnels du droit (avocats, cabinets, juges) dans un contexte global ;
- le contentieux transnational des droits de l'homme et plus généralement le contentieux stratégique ;
- la responsabilité sociale des entreprises et plus généralement la régulation mondiale des entreprises multinationales ;
- la régulation des marchés financiers, notamment la fonction régulatoire des agences de notation, la normalisation comptable et les marchés artificiels comme celui du carbone;
- le droit de l'Internet et des réseaux de communication globaux ;
- le dialogue transnational des juges et l'emprise des cultures juridiques;
- la fonction des standards techniques (type normes ISO), des indicateurs, des classements et des labels comme instruments de régulation et de gouvernance globale ;
- l'Union européenne comme laboratoire des nouveaux instruments de régulation et de gouvernance globales.

Le second consiste à retrouver dans le corpus philosophique ou à créer des concepts permettant d'en construire le modèle, notamment :

- une philosophie de la norme, distincte de la règle comme commandement du souverain ;
- une philosophie des droits de l'homme et des relations internationales qui ne réduit pas le *ius gentium* à un *ius inter gentes* ;
- une philosophie des sociétés de contrôle, ainsi que des technologies et instruments du contrôle social ; etc.

Chacun des thèmes du programme droit global donne lieu à des recherches et publications qui sont détaillées sur le site du Centre Perelman (www.philodroit.be). Le programme donne également lieu à des collaborations nationales et internationales, dans le cadre de différents contrats et réseaux de recherche.

La connaissance du français et de l'anglais sont indispensables.

Les candidatures, accompagnées du curriculum vitae-type (www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf), d'une lettre de motivation et d'un travail académique réalisé en anglais ou en français, doivent être envoyées à Madame Sylvie Riche (sylvie.riche@ulb.ac.be).

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 20 avril 2012.